



QUART DE FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY

CHAMPIONNATS REGIONAUX DE CROSS-COUNTRY ILE DE FRANCE - ZONE EST



PARC INTERDEPARTEMENTAL DES SPORTS
PARIS/VAL DE MARNE A CRETEIL
DIMANCHE 4 FEVRIER 2018

LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT

 **île de France**

 **DYNAMIC ATHLETIC.COM**

PARC INTERDEPARTEMENTAL DES SPORTS

PARIS - VAL DE MARNE

**VAL de
MARNE**
Le département

ORPI
SOLUTIONS IMMOBILIERES

Mots d'accueil

Mot du Président de la Ligue de l'Ile de France d'Athlétisme



Avec les championnats régionaux de cross-country, nous entrons dans le deuxième des quatre étages de la fusée cross.

Championnats Départementaux, REGIONAUX, Ile de France, France, nos athlètes vont monter en puissance vers le but ultime.

Nos amis du Comité d'Athlétisme du Val de Marne avec le très beau parc Interdépartemental qu'ils ont sur leur territoire feront tout pour vous mettre dans les meilleures conditions pour cette belle journée.

Nos remerciements vont également vers les juges et les volontaires de chaque club pour que nos coureurs se projettent vers le troisième étage « Championnats Ile de France ».

Nous allons passer une belle journée sportive de haut-niveau et il faut s'en réjouir.

Jean-Jacques Godard

Mot du Président du Comité Départemental d'Athlétisme du Val de Marne



C'est avec plaisir qu'au nom du Comité Départemental d'Athlétisme du Val de Marne, je souhaite la bienvenue aux athlètes des départements 75, 77, 93 et 94.

Le Val de Marne a été chargé par la LIFA de l'organisation des Championnats Régionaux Ile de France Est de Cross et nous sommes heureux d'accueillir pour cette compétition, les athlètes des quatre départements dans cette magnifique Plaine sud du Parc Interdépartemental des Sports Paris/Val de Marne où les dirigeants, entraîneurs et supporters peuvent d'un seul coup d'œil découvrir tout le parcours et suivre facilement l'ensemble des courses.

Nous remercions tout particulièrement le Conseil Départemental du Val de Marne pour la mise à disposition du Parc et la contribution de ses agents.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle compétition.

Arnaud Anger

Horaires – Parcours – Distances

8h30 : Ouverture du secrétariat et mise en place du jury

	HORAIRES	CATEGORIES	PARCOURS	DISTANCES
1	10h00	Minimes Filles	Départ + 1PB + 1MB + Arrivée	3000m
2	10h25	Minimes Masculins	Départ + 1PB + 1GB + Arrivée	3600m
3	10h50	Cadettes	Départ + 1PB + 1GB + Arrivée	3600m
4	11h15	Cross Court Femmes	Départ + 2MB + Arrivée	4000m
5	11h40	Cross Court Hommes	Départ + 2MB + Arrivée	4000m
6	12h05	Juniors Femmes	Départ + 1MB+1GB + Arrivée	4600m
7	12h35	Cadets Hommes	Départ + 2GB + Arrivée	5220m
8	13h05	Juniors Hommes	Départ + 1PB+2GB + Arrivée	6070m
9	13h40	Masters Hommes	Départ + 2MB + 2GB + Arrivée	8920m
10	14h35	Espoirs/Seniors Hommes	Départ + 2MB+2GB + Arrivée	8920m
11	15h30	Espoirs/Seniors/Masters Femmes	Départ + 3GB + Arrivée	7680m

Départ : 150m

Arrivée : 150m

Petite boucle : 850m : ABHKLA

Moyenne boucle : 1850m : ABCDEFGHKLA

Grande boucle : 2460m : ABCDEFGHIJKLA

Parcours du Cross



Départ : 150m

Arrivée : 150m

Petite boucle : 850m : ABHKLA

Moyenne boucle : 1850m : ABCDEFGHKLA

Grande boucle : 2460m : ABCDEFGHIJKLA

Extrait du Règlement des Championnats Régionaux

Article 1 - Qualifications

1.1 - A titre individuel

Nombre d'individuels qualifiés par département :

DEPT / Course	75	77	93	94	TOTAL
ELITE F.	71	120	36	75	302
ELITE M.	79	88	55	79	301
MA M.	42	121	56	82	301
CCM	21	67	50	45	183

S'il n'y a pas de qualifiés dans ces catégories, alors le premier M2 et le premier M3 des courses Masters Hommes et Elites femmes de chaque département seront qualifiés.

Pour les courses Elites, les quotas indiqués incluent les athlètes des catégories Espoirs et Seniors pour les hommes et Espoirs, Seniors et Masters pour les femmes.

Pour les courses Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs (Cross Long H et F) et le cross court Femmes, tous les athlètes classés aux Championnats départementaux seront qualifiés pour les Championnats Régionaux.

Mode de calcul :

Le nombre maximum de qualifiés est limité à 300 pour les courses Masters hommes, cross long hommes, cross long femmes et à 180 pour le cross court homme.

Le nombre d'athlètes qualifié par département s'obtient en fonction :

- 1- Du nombre d'athlètes de chaque département classé dans les 180 premiers des championnats régionaux de cross de l'année précédente. (90 premiers pour le cross court hommes)
- 2- En répartissant les 120 places restantes (90 pour le cross court hommes) au prorata du nombre de classés ayant une licence Athlé Compétition aux championnats départementaux de l'année précédente.

1.2 - Qualifications par équipes

Il n'y a pas de qualification par équipes pour les championnats régionaux.

Article 2 - Demandes de repêchage

Dans tous les cas suivants, il sera nécessaire d'utiliser un formulaire de demande de repêchage (remplir un formulaire par épreuve ou par équipe) se trouvant sur le site de la LIFA. Ces demandes sont à déposer le jour des championnats départementaux auprès du responsable départemental ou à envoyer à la LIFA au plus tard le mardi 16 janvier à 15h00. Les demandes de repêchage sont gratuites, sauf celles reçues après la date limite étant considérées comme des engagements tardifs.

Les personnes ayant participé à une course Hors-Stade le même jour que leurs Championnats Départementaux ne pourront pas demander un repêchage pour les Championnats Régionaux.

2.1 - Demandes de repêchage par équipe

Dans l'optique des qualifications par équipes pour les championnats d'Ile de France, les clubs ayant 4 ou 5 athlètes qualifiés individuels à l'issue des championnats départementaux peuvent demander le repêchage de 1 à 2 athlètes. Cette mesure ne s'applique pas aux clubs ayant 6 athlètes ou plus de qualifiés car ils ont déjà le nombre d'athlètes suffisant pour former une équipe. Note : Il convient d'utiliser le formulaire spécifique pour les « compléments équipe ».

2.2 - Demandes de repêchage à titre individuel

Toute demande repêchage devra impérativement être justifiée. Cela signifie qu'il est nécessaire d'indiquer le niveau sportif de l'athlète et la raison de son absence aux championnats départementaux. Dans le cas d'une absence pour motif « maladie », un certificat médical devra accompagner la demande.

ATTENTION : Les demandes sans aucun motif indiqué seront rejetées par la Commission de qualification.

2.3 - Athlètes classés N4 ou en catégorie supérieure

Conformément à la réglementation fédérale, les athlètes classés en 2017 en catégories nationales et internationales sur une distance de 1500m ou plus, seront qualifiés d'office pour les championnats régionaux. Ces derniers devront faire parvenir un formulaire de demande de repêchage pour le mardi 16 janvier au plus tard.

2.4 - Athlètes participants aux championnats de France UNSS ou UGSEL

Ces athlètes ne sont pas obligés de participer aux championnats départementaux de cross-country. Ils peuvent demander directement un repêchage pour les championnats régionaux s'ils figurent dans le classement d'arrivée des championnats cités ci-dessus.

Article 3 - Demandes de changement cross court – cross long

3.1 - Toute demande de changement pour un (ou une) athlète qualifié(e) sur cross court qui souhaite participer à titre individuel au cross long lors des championnats régionaux (et vice versa pour un passage du cross long au cross court) sera considérée comme étant une demande de repêchage individuelle. Elle devra être justifiée par le niveau sportif de l'athlète. Le nombre de changement cross court-cross long est limité à un changement par athlète et par saison.

3.2 - Les athlètes ayant participé à la fois au cross court et au cross long lorsque les dates le permettent devront choisir la course dans laquelle ils participeront aux régionaux. Ils ne pourront obtenir qu'un seul dossard le jour des Régionaux.

Qualification pour les Championnats d'Ile de France :

Nombre de qualifiés individuels :

Catégorie	Est
CCM	62
Elite H	77
Ma M.	60
Elite F	70

Nombre de qualifiés par équipes

Catégorie	Est
CCM	9
Elite H	11
Ma M.	9
Elite F	12

Renseignements – Règlements

LIFA	Comité Athlétisme 94
Hatem BEN AYED Chargé de développement LIFA 16 rue Vincent Compoint 75018 Paris Tél : 01.42.55.95.53 Mail : hatem.benayed@athleif.org Site : http://lifa.athle.org	Frédéric Beuzard 38-40 rue Saint-Simon 94000 Créteil Tél : 01 77 01 18 56 Mail : secretariat@athle94.org Site : cda94.athle.com

Récompenses- Podiums

Médailles : 3 premiers(ères) individuel(le)s de chaque catégorie.

Coupe à la première équipe de chaque catégorie.

Informations Accès

Voiture :

Autoroute A86, sortie carrefour Pompadour, Parc interdépartemental des sports, Plaine Sud.
Itinéraire fléché.

RER :

Ligne A, station St-Maur Créteil puis BUS ligne TVM station "Parc interdépartemental des Sports".

SNCF :

Ligne RER D station "Créteil-Pompadour"

Parc Interdépartemental Paris/Val de Marne.

